N° 24 > DÉCEMBRE 2013
Journal de l'administration communale

BAGNES infos

SOMMAIRE

ACTUALITÉS
P. 2 ESPACE SAINT-MARC
P. 7 PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2013-2016

CULTURE
P. 8 « LA PATROUILLE DES GLACIERS PLUS JAMAIS... POUR TOUJOURS ! »

MAGAZINE
P. 13 PORTRAIT MAUDE BESSE
P. 14 COUPE DU MONDE DE SKI ALPINISME

DE BEAUX SUCCÈS SOUS L'ARBRE DE NOËL

En cette fin décembre, les habitantes et les habitants de la commune recevront deux magnifiques cadeaux de Noël. Ils pourront commencer à profiter de l'Espace Saint-Marc et de la nouvelle télécabine de Bruson. Ce sont deux achèvements symboliquement et pratiquement très importants pour la commune. Ces dossiers ont longtemps occupé les autorités et leur finalisation est un vrai succès, tant pour l'équipe en place que pour ceux qui ont présidé aux destinées de la commune dans un passé récent.
La salle et la télécabine – qui seront inaugurées officiellement au printemps – sont aussi de nouveaux « outils » cruciaux de développement économique. La salle va dynamiser la rénovation de La Curala (voir ci-contre) et la télécabine rend inéluctable le développement des Mayens de Bruson. Comme les bonnes nouvelles ne viennent jamais seules, le dossier de transformation de la gare du Châble sera déposé auprès de l'Office fédéral des transports à la fin du mois. C'est donc forts de ces éléments probants que les conseillers communaux ont pu dévoiler leurs objectifs à la population lors du conseil extra-muros de Champsec (page 6) et de la Présentation du programme de législature (page 7).

© VERBIER St-Bernard

> NUMÉRO D'URGENCE: 027 777 11 50
Un service de piquet est à disposition des citoyens 24 h/24 h pour les problèmes ou dégâts concernant: Routes > Déneigement > Irrigation > Cours d'eau > Electricité > Eau potable > Egouts
INFORMATIONS EN CAS DE CATASTROPHE: 0844 811 936

ÉDITORIAL
Saint-Marc, symbole de notre dynamisme

Dans quelques jours, l'Espace Saint-Marc sera achevé. Il s'inscrira au cœur des animations de notre commune. Les sociétés locales pourront y organiser leurs manifestations d'envergure, et Saint-Marc sera à disposition pour d'autres rassemblements de grande ampleur (voir pages 2-5). Cet espace est un nouvel atout touristique de taille. Il pourra accueillir des événements culturels, des assemblées ou servir de base à des manifestations sportives, comme ce sera le cas lors de la Coupe du monde de ski alpinisme en janvier.
Grâce à sa situation exceptionnelle, à proximité de l'arrivée du train et des deux télécabines de la vallée, Saint-Marc aimantera l'organisation de nouvelles manifestations grâce à la qualité de ses infrastructures. C'est aussi un point d'ancrage idéal pour la rénovation du quartier de la Curala. Des velléités de développement hôtelier y existent. La proximité d'une telle salle, en mesure d'accueillir des séminaires, des conférences ou d'importants événements, est un argument de poids pour de futurs investisseurs. L'Espace Saint-Marc est un symbole du nouveau dynamisme qui s'affichera dans ce secteur central de la commune.
Je vous souhaite chères citoyennes et chers citoyens, au nom du Conseil communal, nos meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et pour la nouvelle année qui s'annonce.

Eric Fumeaux, dicastère aménagement du territoire et infrastructures publiques

© Robert Hofer

ESPACE SAINT-MARC
Un joyau au service de la population et du tourisme

© photos pp. 2 à 5 – Charly Rappo

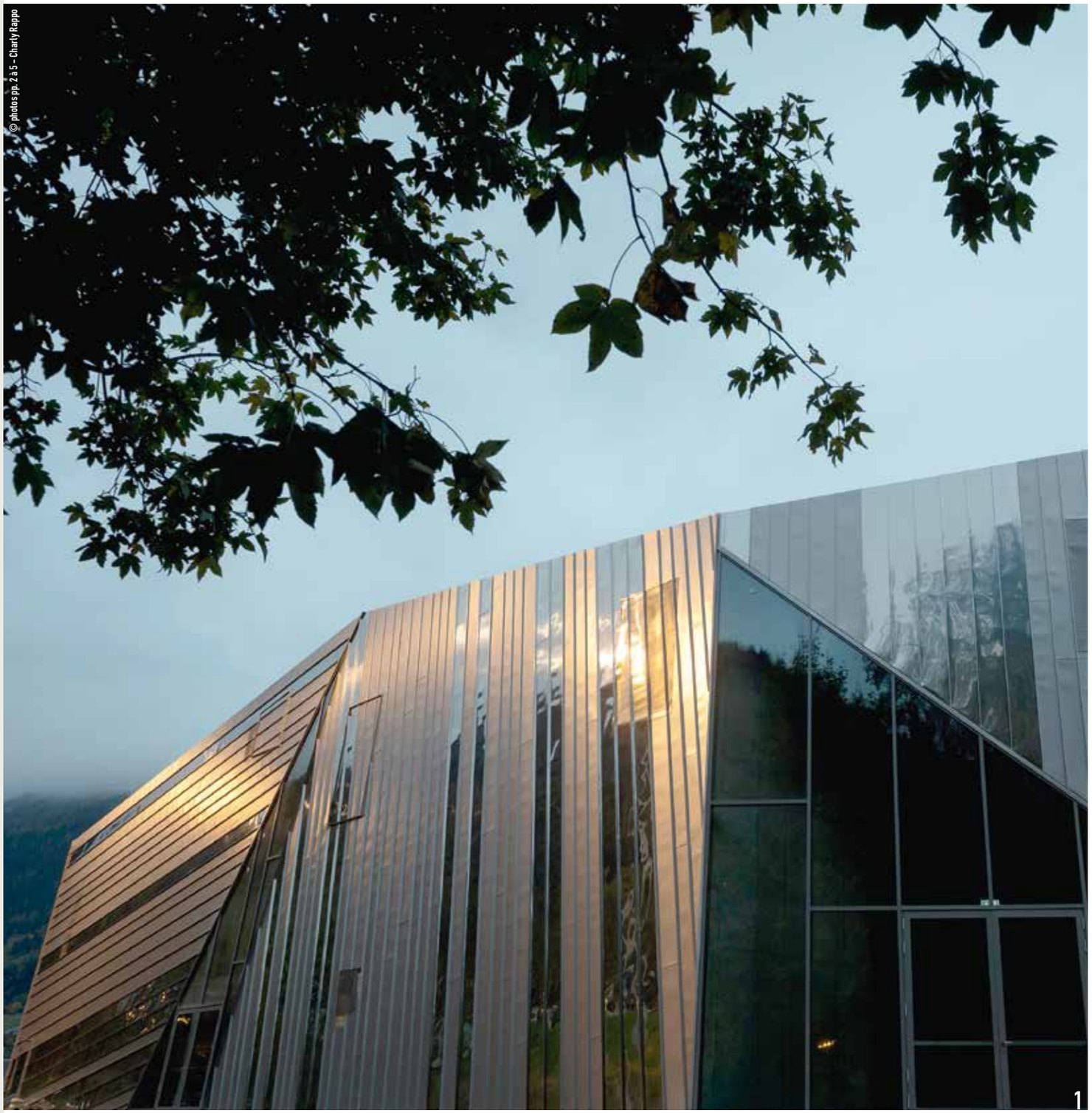

1

A la fin du mois de décembre, l'Espace Saint-Marc sera achevé. Il accueillera les grandes manifestations des sociétés locales et sera loué à des organisateurs d'événements d'envergure. Le potentiel est énorme. L'Espace Saint-Marc pourra remplir de nombreuses fonctions au service de la population et du tourisme: lors de la Coupe du Monde de ski alpinisme, qui se déroulera en janvier, il sera au cœur du dispositif. L'architecture est une pure réussite et les premières manifestations organisées dans l'édifice ont prouvé que l'espace était fonctionnel. Visite guidée.

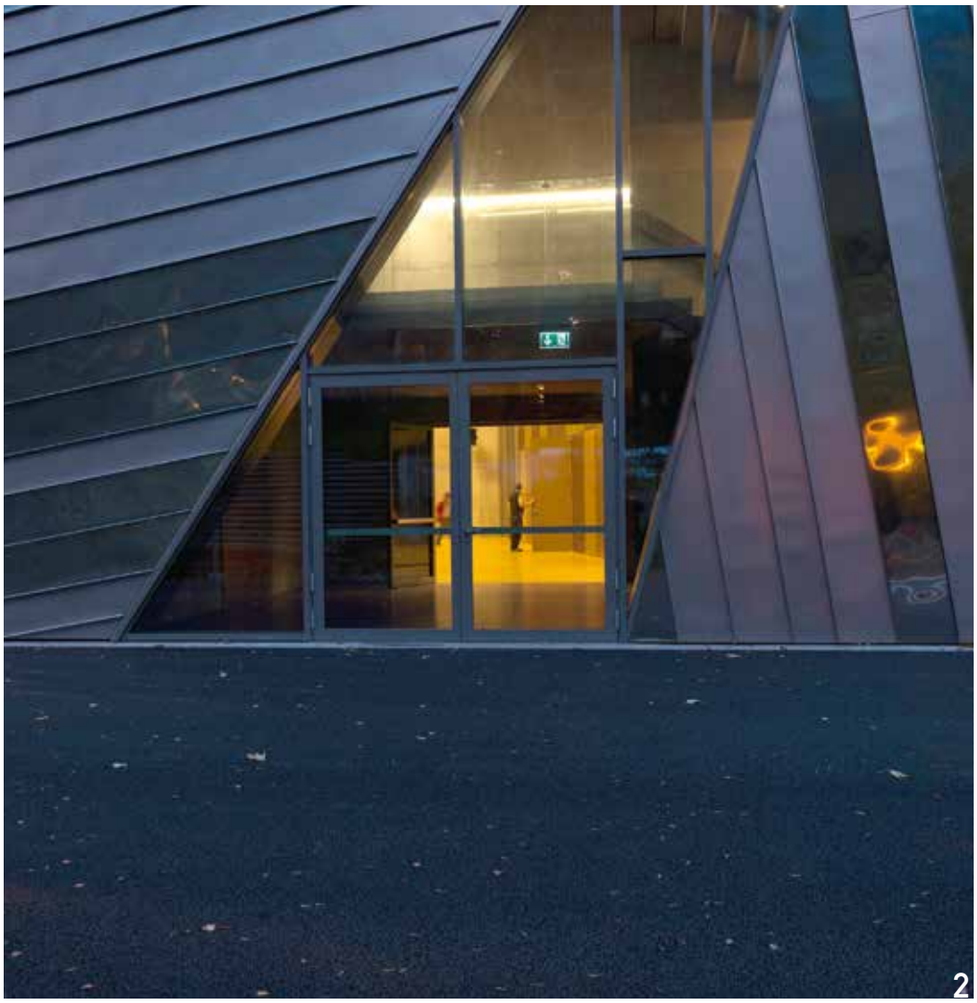

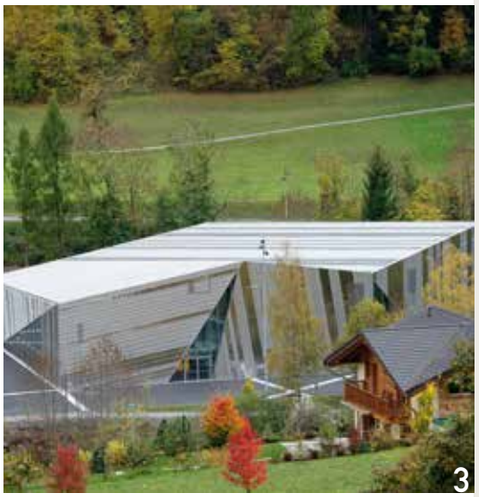

L'entrée principale de l'Espace Saint-Marc conduit directement dans le foyer **(4)**. Avec ses 345 m², il peut accueillir 500 personnes ou 250 personnes assises, en configuration conférence. Il est destiné aux réceptions, et aux assemblées. Il joue également le rôle de hall d'entrée et distribue les utilisateurs dans les différentes salles. A gauche de l'entrée, on trouve le vestiaire **(15)**. Au fond, le bar **(4)** avec la cuisine **(16)**, qui permet de régénérer de la nourriture pour plus de 600 personnes. Le foyer permet d'accéder à la Salle Saint-Marc **(8)**, dont il est séparé par de grands

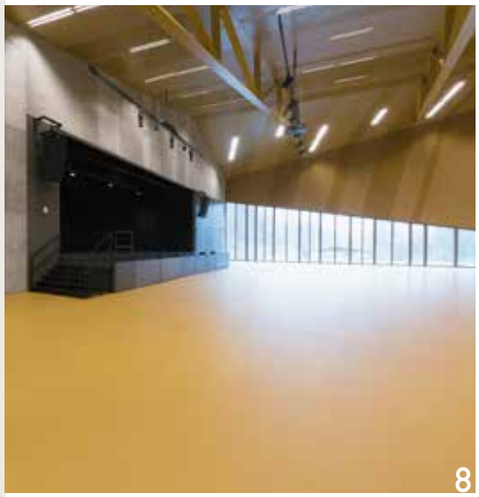
8

9

10

11

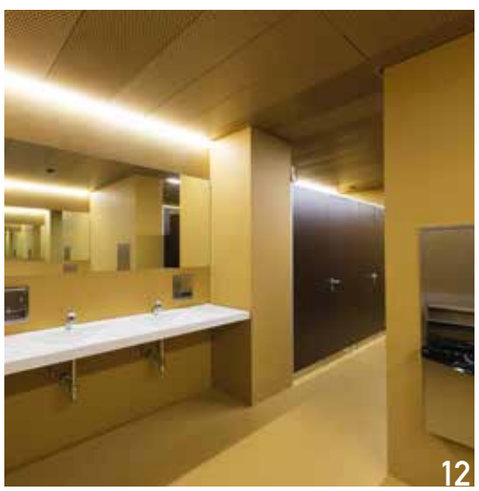
12

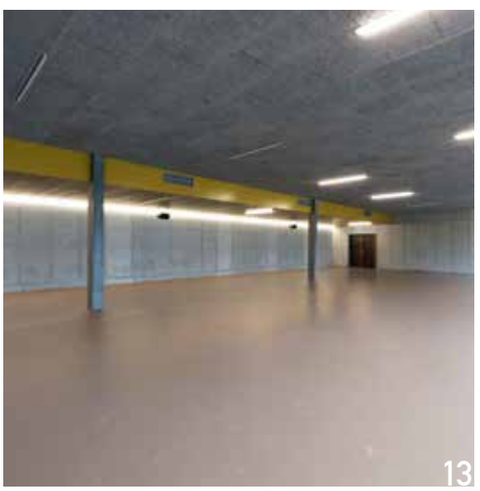
13

panneaux **(7)** qui peuvent être ouverts pour offrir un seul grand espace. Le foyer pourra être utilisé sans la salle, mais on imagine mal le contraire.

La Salle de Saint-Marc (900 m²) est le cœur de l'Espace. Elle peut accueillir 1800 personnes debout, 800 assises ou 644 lorsque les gradins sont installés, soit l'équivalent de la salle du Crochetan de Monthey – il faut compter six heures de travail à deux personnes pour mettre en place les gradins et autant pour les enlever. En mode banquet, la salle peut accueillir entre 400 et 640 personnes.

La Salle Saint-Marc dispose d'une scène de 150 m² **(8)** équipée professionnellement avec sono, éclairage et régie mobile. Elle est accessible par-derrière pour permettre aux camions de décharger le matériel. A l'étage, des loges **(6)** ont été installées pour les artistes. La salle est éclairée en lumière naturelle et dispose d'un système d'obscurcissement pour les spectacles. La salle dispose également d'un bar et, depuis la Salle Hôtes **(9)**, on a une vision sur la scène.

Cette salle est séparée par un vitrage teinté. D'une dimension de 80 m², elle peut accueillir 60 personnes debout ou 20 personnes pour des conférences. Elle peut servir de salle de réunion indépendante ou d'espace à disposition des invités dans une manifestation. Ils peuvent jouir du spectacle en toute tranquillité.

Au deuxième étage, on trouve la salle de projection **(10)**, avec ses septante places. Techniquement, ce n'est pas une salle de cinéma, mais elle permettra toutes sortes de projection. Elle peut accueillir également des tables rondes.

Au sous-sol, on trouve la salle communale **(13)** de 400 m² destinée aux sociétés locales et aux sociétés de jeunesse. Elle dispose de 600 places debout ou de 150 places assises. Elle a déjà accueilli des bals et est aussi adaptée pour des présentations publiques, des expositions de concours d'architectes…

Dans les sous-sols, on trouve également les abris PC et des locaux de stockage.

ARCHITECTURE

Les architectes, Jean-Paul Chabbey et Sam Voltolini, ont réussi le pari de faire se sentir à l'aise les utilisateurs de jour comme de nuit. Comme le bâtiment devait prendre place dans une zone à faible densité, les architectes ont décidé de créer une enveloppe qui joue avec le paysage. Ils ont utilisé de l'inox qui permet au paysage de se refléter dans le bâtiment. L'enveloppe changera ainsi au fil des saisons, avec des reflets blancs en hiver, jaunes et rouges en automne, verts en été.

L'Espace Saint-Marc s'inscrit parfaitement dans la topographie de la vallée. Le paysage, en amont et en aval, est constitué de découpes de montagnes en plans successifs. Ils ont inspiré la découpe diagonale des éléments de vitrages.

A l'intérieur, les architectes ont choisi des matériaux qui donnent un effet de matière plutôt qu'un effet de couleur, afin que la salle réagisse également avec l'environnement. Ils ont choisi de privilégier la qualité de la lumière.

Charly Veuthey

14

15

16

ESPACE SAINT-MARC (PRIX EN CHF)	TARIFS	BAGNES*	BAGNES-SOCIÉTÉS**
Salle St-Marc (y. c. foyer)			
Manifestation, banquet, spectacle	5000	3000	1500
Congrès, assemblée, apéritif	2500	1800	900
Jour de répétition ou de montage	700	500	250
Loto	–	500	250
Foyer			
Manifestation, banquet	1200	800	400
Conférence, assemblée, apéritif	450	300	150
Salle Hôtes			
Tarif journalier	120	60	60
Tarif 5 heures	60	30	30
Salle de projection			
Tarif journalier	200	120	120
Tarif 5 heures	100	60	60
Salle communale			
Manifestation, banquet	900	600	300
Conférence, assemblée	450	300	150
Cuisine	450	300	150
Abri PC (par module et par nuit) (groupe à partir de 25 pers.)	160	160	160
Espace Saint-Marc (ensemble des salles)	**20000**	**10000**	**10000**

* Tarif pour les personnes et sociétés domiciliées dans la Commune de Bagnes.
** Tarif pour les sociétés reconnues par le Conseil communal et dont les statuts ont été déposés auprès de l'administration communale. Mise à disposition gratuite des salles pour les répétitions ou assemblées, dans la limite des disponibilités. Gratuité pour une manifestation d'une durée d'un jour, à l'exception des manifestations avec entrées payantes soumises au tarif ci-contre.

Frais de conciergerie : 60.– de l'heure.
Paiement : 20% à la confirmation de la réservation, 80% une semaine avant la manifestation.
Les tarifs, sauf mention contraire, s'entendent pour une occupation d'une journée (en soirée, l'horaire de base est de 13 h le jour même, à 10 h le lendemain). Pour l'Espace complet, le forfait comprend trois jours de manifestation et quatre jours de préparation.
Cette grille tarifaire peut être modifiée en tout temps par le Conseil communal de Bagnes.
Etabli par le Conseil communal en séance du 19 novembre 2013.

EXÉCUTIF
Le Conseil communal sort de ses murs

Le mardi 19 novembre, le Conseil communal a siégé à la Maison Gard de Champsec.
Le jeudi 21 novembre, il a présenté son Programme de législature à l'Espace Saint-Marc.

© photos pp. 6 et 7 – Charly Rappo

Depuis son entrée en fonction au début de la nouvelle législature, le Conseil communal de Bagnes a la volonté de gouverner dans une grande proximité avec les citoyennes et les citoyens. Le président de la commune leur ouvre sa porte tous les vendredis matins et, durant l'année, le Conseil communal in corpore se déplace dans les villages de la commune pour siéger et pour rencontrer la population.

C'est ce qu'il a fait le 19 novembre en se rendant à Champsec. Il a tenu son conseil hebdomadaire de 15 h 30 à 18 h 30, en abordant de nombreux dossiers. L'Espace Saint-Marc était le point fort de cette séance. Le responsable du Service de la culture, Bertrand Deslarzes, était de la partie pour présenter aux membres du conseil les lignes directrices de l'Espace Saint-Marc. Les conseillers communaux ont aussi décidé de la politique tarifaire des salles (voir p. 5).

Après leur séance – c'était le moment le plus important de l'après-midi – les élus sont allés à la rencontre des habitants de Champsec, qui avaient à cœur de dialoguer avec leurs autorités. Ils ont pu profiter d'en apprendre davantage sur les dossiers en cours, dans une ambiance très conviviale.

Le prochain conseil extra-muros aura lieu à l'Ecole de Lourtier, le 18 mars. Les habitants seront conviés en fin de journée à rencontrer les membres du Conseil communal.

Charly Veuthey

Plus de 200 personnes ont profité de l'invitation du Conseil communal pour découvrir le Programme de la législature 2013-2016. Ils ont également pu profiter de cette soirée pour visiter l'Espace Saint-Marc. Les architectes du projet étaient de la partie pour leur offrir une visite guidée.

On ne pouvait pas rêver meilleur symbole que la présentation du Programme de législature dans le nouvel Espace Saint-Marc. Celui-ci figurait en effet en bonne place dans le Programme de la législature précédente.

Le président de la commune, Eloi Rossier, a présenté le Programme, en rappelant avec la plus grande honnêteté que les objectifs de législature devaient non seulement diriger l'action de chacun au sein de l'administration communale, mais qu'ils étaient tout simplement nécessaires pour créer le nouveau modèle économique de Bagnes. Celui qui a permis le développement de la commune ces dernières décennies est tout simplement «mort», selon les termes utilisés par Eloi Rossier. En clair, pour continuer à créer des emplois dans la vallée, il est indispensable de développer d'autres domaines que la construction, mise à mal par la Lex Weber et la LAT. Le président a exploré quelques pistes et a signalé qu'une véritable promotion économique communale se mettait en place.

La salle a également été traversée d'une grande émotion lorsqu'Eloi Rossier a rendu hommage à Christian Luisier, employé de l'administration communale, qui venait de perdre la vie deux jours plus tôt.

Après la présentation présidentielle, les participants ont pu aller parler avec chacun des conseillers communaux, ainsi qu'avec les représentants de l'administration, pour en savoir plus sur tel ou tel dossier.

Le programme de législature a été présenté dans Bagnes Infos, n° 23, octobre 2013.

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 2 octobre au 25 novembre 2013

> 15.10.2013

Budget 2014

Le Conseil communal (CC) approuve à l'unanimité le budget 2014 de la Municipalité présentant un total des charges de fonctionnement, sans les amortissements, de CHF 89 675 300.– pour un total de recettes de CHF 106 364 300.–. La marge d'autofinancement est ainsi de CHF 16 689 000.–. L'excédent de charges, après les amortissements de CHF 24 679 700.– s'élève à CHF 7 990 700.–.

Le total des dépenses d'investissements s'élève à CHF 55 226 100.- pour des recettes de CHF 3 079 000.– ce qui présente des investissements nets de CHF 52 147 100.-.

L'insuffisance de financement s'élève ainsi à CHF 35 458 100.–.

Le budget 2014 a été soumis au Conseil général, comme objet de sa compétence, lors du plénum du 16 décembre.

Octroi d'aide sociale

Le CC accepte les décisions d'octroi d'aide sociale et demande qu'une hypothèque légale soit inscrite pour les propriétaires de biens immobiliers.

Ecoles primaires

Le CC nomme une commission de réflexion sur les horaires continus dans le cadre scolaire en les personnes de Patrick Dumoulin, François Corthay, William Besse, Patrick Bruchez, Carole Fellay, Catherine Riethman et Bernadette Fellay.

Le CC nomme Véronique Tellenbach en remplacement de Bernadette Fellay à la Commission scolaire.

Concession de taxi

Le CC octroie une concession de taxi à Etienne May.

Autorisation d'exploiter

Le CC octroie une autorisation d'exploiter au CAV&ART à Verbier, au Casbah à Verbier, aux Elfes à Verbier et une autorisation pour l'hébergement au Dzardy's au Châble.

Heliski

Le CC accepte le renouvellement d'Air-Glaciers pour un nombre illimité d'héliski/vols commerciaux, hiver 2013-2014.

Impôt sur les chiens

Le CC décide de maintenir le montant de l'impôt à percevoir auprès de tous les détenteurs de chiens à CHF 120.–/an.

Fourrière du Châble

Le CC décide de déplacer la fourrière du Châble pour l'hiver 2013/2014 près du terrain de foot synthétique de Saint-Marc.

Convention Bourgeoisie-Commune

Le CC mandate Me Sierro pour rédiger la Convention permettant d'arrêter la répartition des tâches et les flux financiers entre la Bourgeoisie et la Municipalité. Le projet de convention sera soumis pour analyse à un groupe de travail ad hoc, avant d'être approuvé par l'Assemblée bourgeoisiale et le Conseil général.

Fontaine de Champsec

Le CC accepte de refaire la fontaine de Champsec, conformément à la demande des villageois.

Conseil général

Le CC nomme tacitement Louis-Nicolas Borloz (1er non-élu de la liste PLR des élections au Conseil général d'octobre 2012) en remplacement de Julien Besse (PLR), conseiller général démissionnaire.

Postulats du Conseil général

Le CC mandate les commissions Tourisme et Culture, Aménagement du territoire et Travaux publics pour préparer les réponses aux postulats déposés par le Conseil général concernant respectivement la valorisation de l'Abbaye et de ses environs, le réaménagement de la place Centrale du Châble avec la création d'une zone de rencontre, et l'intégration de critères de développement durable dans les marchés publics.

> 22.10.2013

Autorisation de construire

Le CC définit les critères de décision lors d'une demande d'autorisation de construire, en zone à bâtir et en zone Mayens, de conduits de fumée apparents (lieu, bâti existant, intégration esthétique, …).

> 29.10.2013

Parcelle bourgeoisiale

Le CC accepte de louer la parcelle bourgeoisiale nº 7161, à Clambin, à M. Gelbjerg-Hansen.

Ski-club Bagnes

Le CC accepte le principe de participer à raison de 50% aux coûts des travaux de réfection de la Cabane de la Pasay. La participation communale de CHF 63 000.– devra être encore soumise au Conseil général et sera prévue sur deux ans.

Parcours VTT

Le CC accepte les tracés de pratique du VTT sur les sentiers pédestres, à l'exception des tracés suivants :

> Col de la Marlénaz - Comba Plane - Crête de Marlénaz ;
> Le tour du bec de Sery (Brunet - col des Avouillons - La Maye - Panossière - Fionnay) ;
> Sentier des Chamois (Bonatchiesse - Vasevay - le Crêt - Louvie - Madzeria) ;
> La Péreire - Mintset ;
> Col Termin - Lourtier ;
> Les bisses de Bruson et Verbier ;
> La carrière de Bocheresse - Le Col des Otanes - Mauvoisin.

Terrain synthétique de St-Marc

Le CC décide de laisser ouvert le terrain synthétique aux enfants le mercredi après-midi.

Impôt additionnel communal des droits de mutations cantonaux

A l'instar de nombreuses communes valaisannes, le CC accepte un impôt additionnel de 50% des droits de mutations cantonaux sur les transactions immobilières. Cette taxe doit encore être approuvée par le CG le 16 décembre et homologuée par le Conseil d'Etat.

Police municipale

Le CC accepte l'engagement temporaire de Sébastien Corthay, bûcheron au Service forestier, du 1er décembre au 30 avril 2014 en qualité d'auxiliaire assistant de police.

Service des constructions

Le CC nomme Pierre-Roger Vouillamoz en qualité de secrétaire de direction au Service des constructions, bâtiments et aménagement du territoire, en remplacement de Caroline Perraudin, démissionnaire.

Complexe des Trois Rocs SA / Verbier

Le CC accepte l'exploitation d'un bar parapluie temporaire sur la place Blanche par les Trois Rocs.

Déchetterie du Châble - Service de la salubrité

Le CC nomme Alain Vaudan en remplacement de Gabriel Masson qui a été promu contremaître au Service de la salubrité.

Coupe du Monde de Ski alpinisme des 18 et 19 janvier 2014

Le CC accepte de mettre à disposition des organisateurs deux employés communaux du Service des sentiers pédestres pour aider à préparer les parcours de compétition.

> 12.11.2013

Horaires de chantier 2013/2014 à Verbier

Le CC accepte les horaires et directives pour les chantiers 2013/2014 situés en station de Verbier et en amont de celle-ci. Le document est disponible sur le site de la commune : www.bagnes.ch.

Rond-point de Savoleyres

Le CC valide un aménagement avec cascade d'eau pour le rond-point de Savoleyres à Verbier.

Nouvelle ferme de Jean-Luc Deslarzes à Bruson

Le CC accepte de participer aux travaux de déplacement de la route d'accès communale à la nouvelle ferme Deslarzes à Bruson.

Place Centrale de Verbier
Le CC est favorable à l'acquisition partielle de la parcelle cantonale n° 220, sise sur la place Centrale à Verbier, pour un montant de CHF 300.– le m², soit au total CHF 187 800.–.

Mobilité dans les Mayens de Bruson
Le CC valide le système de restriction de circulation et de macarons pour les Mayens de Bruson durant les périodes de forte affluence. En parallèle, un système de navettes entre Bruson et La Côt est arrêté. Un flyer a été adressé dans ce sens à toute la population et une séance d'information a été organisée le vendredi 13 décembre à Bruson.

Chantiers au centre de la station de Verbier
Le CC exige l'habillage des palissades et des échafaudages des gros chantiers de Verbier.

Petites constructions de moins de 6 m²
Le CC confirme le traitement des dossiers des petites constructions de moins de 6 m², qui nécessite l'accord du service des constructions, mais sans mise à l'enquête publique.

Air-Glaciers
Le CC accepte le renouvellement du contrat d'assistance aux Communes d'Air-Glaciers.

Heliski
Le CC accepte la demande de renouvellement d'autorisation pour effectuer un nombre illimité d'atterrissage par hélicoptère lors d'opérations héliski à Eagle Helicopter.

Péréquation financière intercommunale
Le CC a pris note de la péréquation financière intercommunale 2013 qui se calcule comme suit :

> Participation au fonds de péréquation intercommunale : CHF 7 810 950.– ;
> compensation des charges : CHF 1 141 930.– ;
> soit un total net de CHF 6 669 021.–.

Cette charge grève très lourdement les comptes communaux.

Commission bourgeoisiale
Le CC proposera à l'Assemblée bourgeoisiale de modifier l'article 13 du règlement bourgeoisial pour tenir compte de la nomination des 9 membres de cette commission en mai dernier. Le nombre de membres de cette commission devra osciller entre 7 et 9 membres.

Destination Verbier-Saint-Bernard
Le CC prend acte du courrier du Pays du Saint-Bernard annonçant officiellement son retrait de la Destination. Le CC regrette vivement cette décision, en constatant toutefois que cette entité reste disposée à maintenir certaines collaborations.

> 19.11.2013

Observateur des dangers naturels
Le CC accepte de mettre au concours un poste d'Observateur des dangers naturels à 50%.

Tarifs location Espace St-Marc
Le CC accepte la grille tarifaire pour l'Espace Saint-Marc et donne la priorité aux manifestations des sociétés locales.

ADJUDICATIONS
Du 15 octobre au 25 novembre 2013

DATE	DOMAINE	LIEU / SECTEUR	TYPE DE TRAVAUX	ENTREPRISE	ÉTAT
15.10.13	Travaux Publics	Torrent de Plans-Praz	Aménagement du torrent	Manenti-Farquet & Cie SA	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Torrent des Creux - Chalet Pinot Gris	Aménagement du torrent	May & Bronja SA	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Torrent des Creux - Secteur amont	Aménagement du torrent	Gailland SA	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Torrent de Bruson	Aménagement du torrent	Vaudan SA	Réalisé
15.10.13	Bâtiment	Espace Saint-Marc	Entretien des 2 ascenseurs	Ménétrez	Réalisé
15.10.13	Bâtiment	Salle de gym de Lourtier	Entretien des éclairages de secours	Sionic	Réalisé
15.10.13	Energies	Moneyeu, Versegères	Prélèvement de débit haut torrent	Dorsaz Jérémie SA	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Torrents des Vernays et du Rosays	Aménagement des torrents	HydroCosmos SA	En cours
15.10.13	Travaux Publics	Mayens de Bruson	Déneigement des routes	Rossier Transports SA	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Villages du Martinet, Prarreyer, Versegères, Les Places, La Montoz, Champsec, Le Fregnolay	Déneigement des villages	Rossier Transports SA	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Village de Lourtier	Déneigement du village	Deslarzes Pascal	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Village de Fionnay	Déneigement du village	Deslarzes Pascal	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Village de Sarreyer	Déneigement du village	Luisier Georges-André	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Décharges des Esserts et Périn	Nivellement de la neige	Morend Philippe	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Décharge à neige aux Esserts	Contrat de nettoyage de la décharge	Morend Philippe	Réalisé
15.10.13	Travaux Publics	Torrent du Bry	Sécurisation par la pose d'une barrière le long du torrent	Bessard Nicolas	Réalisé
15.10.13	Commission scolaire	Ecoles	Informatique, photocopieur /finalisation du projet Multipoint qui centralise sur un serveur tous les logiciels primaires	Ciges	En cours
29.10.13	Amén.du Territoire	Verbier	Navette des parkings et taxi de nuit	Association des taxis de Bagnes	Réalisé
29.10.13	Energie	Torrents de Verbier	Etude pour turbinage des torrents	Terrettaz-Fellay SA	En cours
29.10.13	Energie	Retenue collinaire de Moneyeu/Bruson	Ensemencement	Hydrosaat AG	Reporté juin 2014
12.11.13	Dangers naturels	Commune	Contrat d'assistance Air-Glaciers	Air-Glaciers	Réalisé

« LA PATROUILLE DES GLACIERS PLUS JAMAIS. POUR TOUJOURS ! »

La Patrouille des Glaciers nouvelle formule a trente ans (1984-2014). Pour célébrer ce jubilé, en collaboration avec l'Association de la PDG, le Musée de Bagnes organise une grande exposition, à voir dès le 18 janvier 2014.

© Fonds du Commandement de la PDG, St.-Maurice – Collection PDG

Roger Bonvin (à gauche) et Rodolphe Tissières (à droite), les pères fondateurs de la Patrouille des Glaciers.

La Patrouille des glaciers (PDG) a une aura exceptionnelle. L'exposition du Musée de Bagnes est l'occasion de sonder le mythe qui s'est créé autour de cette course, d'en explorer les coulisses et d'entendre les témoignages des différents protagonistes qui y ont contribué. Questions à Alexandre Scheurer, co-commissaire de l'exposition et historien.

Pourquoi l'anniversaire de la PDG et l'exposition ont-ils lieu à Bagnes (plutôt qu'à Zermatt). Quel est l'ancrage historique ?

Le choix de Bagnes est en partie lié à des raisons pratiques (Musée, partenaires intéressés). Diverses manifestations auront toutefois aussi lieu à Zermatt, Evolène et Arolla ainsi que dans plusieurs Médiathèques de la plaine. D'autre part, Verbier est le lieu d'arrivée de la course et c'est là que l'on célèbre les vainqueurs ! Quant à l'ancrage historique, dès ses débuts, la PDG est l'œuvre de la Brigade de Montagne 10, ou Brigade Romande. Ses pères fondateurs sont les capitaines Roger Bonvin et Rodolphe Tissières. Plus tard, ce dernier sera aussi à l'origine de la station de Verbier.

A l'époque de la PDG ancienne formule, le retentissement était-il comparable à aujourd'hui ?

La première édition, en 1943, fut assez confidentielle (18 patrouilles au départ). Mais la seconde, en 1944, bénéficia déjà d'une excellente communication et fit l'objet de nombreux articles. Les conseillers d'Etat des cantons romands y furent même conviés, ainsi que les directeurs des offices du tourisme suisse et valaisan. Rappelons toutefois que seule une cinquantaine de patrouilles prirent alors le départ, et que les premières PDG étaient exclusivement militaires. Enfin, le drame qui marqua l'édition de 1949 – trois soldats disparurent dans une crevasse –, et les longues recherches qui s'ensuivirent, furent aussi très médiatisés.

Comment expliquer que la PDG soit devenue un événement aussi médiatique et qu'elle attire autant de sportifs ?

D'une part, cette course épouse un tracé mythique : celui de la « Haute-Route », dans l'un des décors les plus beaux et célèbres des Alpes. Son tracé s'ancre aussi dans l'histoire et répond à des réalités stratégiques (surveillance de la frontière italo-suisse durant la Mobilisation de 1939-45). D'autre part, c'est l'une des premières épreuves de ski alpinisme – une discipline très en vogue – qui jouit d'une réputation solidement établie. Enfin, les temps sont au dépassement de soi, à la performance, et la PDG offre un cadre sécurisé pour réaliser ce que beaucoup considèrent comme un « challenge » personnel. A cet égard, « faire la PDG » c'est un peu comme gravir un « 4000 ».

Pourquoi a-t-on décidé de constituer des patrouilles à trois personnes ?

Traditionnellement, en montagne, le trinôme avait un sens précis : si le premier se blessait, le second lui portait assistance pendant que le troisième allait chercher du secours. C'était bien sûr avant l'ère du Natel et de l'hélico…

Dès 1988, la Patrouille s'est ouverte aux femmes et elle s'est internationalisée. Pour être plus au goût du jour ? A-t-on introduit d'autres nouveautés marquantes ?

L'ouverture aux femmes correspond sans doute en partie à l'ère du temps des années huitante (féminisme) mais surtout à une réalité : la pratique féminine de la haute montagne et du ski de randonnée. Quant à l'internationalisation de la course, ses pères fondateurs, qui avaient pressenti son formidable potentiel, notamment touristique, y songeaient déjà en 1943 !

TOUT CE QUE LE PUBLIC NE VOIT PAS :

Un impressionnant staff destiné à assurer la sécurité des patrouilles. Explications avec le Major Georges Pralong

« L'une des tâches des militaires postés en altitude est de faire la trace ». Un grand poste d'altitude comme Tête Blanche comporte environ 45 personnes qui restent toute la semaine, dont notamment 1 responsable, 2 guides, 2 médecins et des conducteurs de chiens. 100 personnes sont déjà en poste quatre semaines avant le départ et 450 personnes travaillent lors de la course. Chaque poste procède à une identification de dangers – chutes de pierres, glace, crevasses, vent. Ce repérage nous permet de donner aux concurrents ‹ une image de la montagne › et de ce qui les attend – températures, passages problématiques. Un autre aspect fondamental c'est les télécommunications. À tout instant on demande où sont les patrouilles et notre grand travail durant la course c'est de localiser les personnes ‹ à problème ›, de les suivre voire de les stopper si leur état se péjore.

« Pour moi ce qui est fondamental à la Patrouille des Glaciers c'est le montagnard avec tout ce que cela signifie, quel que soit le temps qu'il met. »
Marius Robyr

Enfin la dernière mission consiste à démonter les infrastructures. On doit laisser la montagne comme on l'a trouvée. »

Dès 1984, les autres principaux changements, par rapport aux premières éditions, concernent l'abandon des exercices de tir (à Verbier) et de rappel (au Pas-de-Chèvre).

Entre la Patrouille ancienne et nouvelle formule, il y a eu trente-cinq ans d'interruption : est-ce le temps qu'il a fallu pour digérer les événements de 49 ? D'autres explications ?
L'accident de 1949, aussi dramatique et néfaste qu'il ait été en terme d'image, ne fournit qu'une partie de l'explication. En réalité, dès 1944, au sein de la haute hiérarchie de l'armée, certains – comme le Général Guisan – ne perçoivent pas l'intérêt de la PDG sur le plan militaire, et jugent l'épreuve par trop sportive. Ces doutes ont subsisté par la suite et, alliés au facteur du coût élevé d'une telle manifestation, ils n'ont guère aidé à la reprise de la course. Soulignons toutefois qu'au sein de l'armée, la PDG, dès ses débuts, compte aussi de fervents partisans – même parmi les hauts gradés –, et que sans eux la manifestation n'existerait tout simplement pas.

Propos recueillis par Anne-Sylvie Mariéthoz

La liesse de l'arrivée : pour beaucoup de participants, la PDG représente un véritable défi personnel.

Parmi d'autres protagonistes de la PDG, les frères Salamin, vainqueurs de la PDG 1984, ont fait part de leurs souvenirs à l'occasion de cette exposition et de ce jubilé. Extraits.

Motivation : « Pour nous ça a été vraiment un rêve de pouvoir faire la course puisqu'on avait des vainqueurs qui étaient du village. C'était un mythe et on attendait cette course avec impatience. »
Avantage décisif : « Je crois que notre point fort alors, c'est qu'on était trois frères, qu'on se connaissait bien, surtout en altitude et qu'on avait l'habitude de l'effort en montagne. On connaissait chacun nos limites et c'est là qu'intervient le but de la patrouille à trois : d'aider tour à tour la personne qui traverse un moment plus difficile. »
Préparation : « Deux fois par semaine depuis novembre. On n'avait même pas l'idée de calculer les dénivelés, on calculait les heures d'entraînement. On avait fait des demi-parcours et on s'était dit ‹ si on arrive en dix heures c'est vraiment très très bien. › Personne n'avait de vrai repère. »
Souvenirs marquants : « La première heure de course on se demande ce qu'on fait là » (…) « Mais quand on sort aux Ruinettes, franchement là c'est à la limite de sortir les larmes, c'est l'aboutissement, on voit l'arrivée et on vient de très loin. »

> COLLECTION PDG
APPEL AUX AMIS DE LA PATROUILLE DES GLACIERS

L'Association de la PDG est à la recherche de documents, photos et objets ayant trait à l'organisation ou à la participation à cette course.

Le but de cette collection est de conserver, d'étudier et de valoriser les objets liés aux courses en montagne et aux cours alpins en général, qu'il s'agisse d'équipement ou d'autres types de souvenirs.

Cette collection est le fruit d'une collaboration entre le Musée de Bagnes et l'Association de la Patrouille des Glaciers. Si vous êtes en possession de tels témoignages, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

> Bertrand Deslarzes
(Musée de Bagnes)
culture@bagnes.ch

> Maj Georges Pralong
(Ass. de la PDG)
g.pralong@sion.ch

L'ABONNEMENT À LA LUDOTHÈQUE

Un cadeau de Noël qui dure toute l'année

Et vous, quel joueur êtes-vous ? Plutôt adepte de stratégie, d'adresse ou de patience ?
La ludothèque de Bagnes est dotée de plus de 600 jeux très variés, qui peuvent être loués contre une modique somme.

© Charly Rappo

« C'est toujours un peu la fête quand on va chercher des jouets avec Jérôme », témoigne une maman. « C'est aussi intéressant car on a la possibilité de changer souvent. Jérôme se lasse vite et je n'aime pas m'encombrer d'objets qui passeront à la casse tôt ou tard. » Permettre aux enfants de découvrir une multitude de jeux sans ruiner leurs parents, c'est tout le but d'un lieu comme celui-ci. La ludothèque propose deux formules d'abonnement avantageuses, qui peuvent très bien faire l'objet d'un cadeau.

FÊTER SON ANNIVERSAIRE À LA LUDOTHÈQUE

Comme il y en a pour tous les âges et tous les tempéraments, ce lieu se prête aussi particulièrement bien à accueillir un groupe d'enfants pour les distraire durant un après-midi – à l'occasion d'un anniversaire par exemple. Les parents s'occupent de la partie goûter, tandis que les bénévoles de la ludothèque accueillent, présentent les jeux et organisent les tables. Une alternative intéressante pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'organiser la fête chez eux et ne souhaitent pas non plus le faire dans un cadre commercial.

SE PRENDRE AU JEU

Christine Dupraz et son équipe de bénévoles sont à l'affût des nouveautés et s'inspirent volontiers des conseils du Forum suisse du jeu. Parmi les derniers arrivages, elle dévoile un coffret de déguisements de pirate et « Cantuuns », un quizz amusant sur la Suisse au design très réussi. Elle avoue avoir « craqué pour ce jeu de devinettes », notamment parce qu'elle trouve que les connaissances en géographie de ses deux enfants adultes laissent à désirer. La pratique des jeux de société mérite d'être encouragée selon cette mère de famille, car la liste de leurs vertus n'est plus à faire, de la persévérance au fair-play, en passant par la stimulation intellectuelle et l'échange.

AGRANDIR LE RÉSEAU

Les bénévoles de la ludothèque ne sont jamais à cours d'initiatives pour la faire connaître et l'animer à l'occasion de nocturnes, de visites de classes, etc. « On se complète bien, mais un peu de renfort serait bienvenu », déclare Christine, car hormis les travaux nécessaires au fonctionnement (plastifier, ranger, etc.), cela permettrait d'élargir les activités, par exemple « d'aller jouer aussi à l'extérieur quand il fait beau ». Elle espère pouvoir étoffer son équipe et faire mieux connaître cette offre auprès des Bagnards petits et grands.

Anne-Sylvie Mariéthoz

> HORAIRES

Les vendredis de 16 h 30 à 19 h, les mercredis de 17 h à 18 h.

> TARIFS

Deux formules: abonnement annuel de 25 francs - ensuite chaque jeu est loué pour un prix symbolique, qui varie en fonction de la valeur du jeu – ou abonnement de 80 francs et location gratuite toute l'année.

MÉLANGER LES GÉNÉRATIONS

Une classe de deuxième année d'école enfantine s'est rendue au home de la Providence pour jouer avec les résidents. Récit.

« C'était l'occasion d'enrichir notre cours d'histoire avec quelque chose de concret, de vécu », témoigne l'institutrice, Sylvie Monnet. « Les enfants ont été très bien accueillis. S'ils étaient assez intimidés dans un premier temps, les barrières sont rapidement tombées » et la maîtresse a pu observer avec amusement que les deux générations étaient tout aussi captivées, prenant tour à tour l'avantage – les enfants étant plus performants quand la mémoire était sollicitée, tandis qu'ils avaient besoin de l'appui des aînés quand il s'agissait de lire des cartes. « Ça s'est terminé par un petit goûter et ce moment-là était très riche aussi, parce que tout le monde était à l'aise. » Ce n'était pas la première fois que Sylvie Monnet emmenait ses élèves à la Providence, pour chanter à l'occasion de Noël par exemple. « Mais là c'était différent parce que les personnes âgées n'étaient pas seulement spectatrices, il y a eu un véritable échange et les enfants vont en garder des souvenirs. » Du côté des animatrices du home, le commentaire est tout aussi positif, « nos résidents ont eu du plaisir, ça c'est sûr. C'est une expérience à renouveler. »

PORTRAIT
Maude Besse

Couronnée championne du monde junior aux Etats-Unis l'an passé, la rideuse de Bruson se prépare à attaquer, dès janvier, son second Freeride World Tour.

Comme bien des enfants de la vallée, Maude Besse est plus ou moins née avec des skis aux pieds. Ce sport, elle le pratique avec passion depuis toute petite, au sein de sa grande fratrie – un frère et deux sœurs – et dans le cadre associatif. Inscrite au Ski-club de Bagnes dès l'âge de huit ans, elle participe à plusieurs courses de cadets, avant de s'entraîner sous l'égide de Ski-Valais dès onze ans, en poursuivant sa scolarité à Orsières, dans la filière sport-études. Mais la sélection est rude et, malgré son engagement, elle ne fait pas partie du petit nombre d'élus sélectionnés pour la suite. Que faire ? Maude n'est pas du genre à renoncer. Elle a un apprentissage en vue et elle convoite une place en particulier, qui n'est pas libre à ce moment-là. Qu'à cela ne tienne. Une dixième année à Brigue va lui permettre de patienter tout en perfectionnant son allemand.

C'est aussi l'année où Maude se lance à fond dans le freeride. A la fraîche, avec des copains. Car dans cette discipline, il n'y a pas de structure d'entraînement, pas de coach, ni de filière institutionnelle. Mais elle a toujours pratiqué ce sport en parallèle et les années de ski alpin lui ont fourni un bon bagage. 2012 est l'occasion d'une première consécration à l'Xtreme de Verbier, où la rideuse de Bruson se classe en tête de sa catégorie. Puis 2013 lui permet de confirmer cet excellent départ, en participant à son premier World Tour – avec une première étape à Chamonix où elle fait sensation, suivie de deux épisodes moins chanceux. Chute à Fieberbrunn puis à Verbier, où elle s'est sans doute « mis un peu trop de pression, peut-être parce qu'on était à la maison ? » Pourtant Maude a engrangé suffisamment de points sur l'ensemble de la saison pour être sélectionnée pour les Championnats du monde. Elle s'envole donc pour les Etats-Unis, afin d'aller se mesurer aux meilleures rideuses de l'ancien et du nouveau continent. « Je n'avais jamais pris l'avion », sourit Maude en y repensant. C'est un voyage qu'elle doit financer seule au prix d'une « course aux sponsors » improvisée à la dernière minute, mais qui lui permet de réunir l'argent nécessaire. Elle est « très reconnaissante aux Bagnards » pour leur soutien. Mais ceux-ci voient leur générosité récompensée, car leur jeune championne revient encore une fois victorieuse.

Le ski n'est pas la seule discipline pratiquée par Maude Besse, dont la vie ne connaît pour ainsi dire aucun temps mort. VTT, course à pied, monocycle sont quelques-uns des sports qu'elle affectionne et qui lui permettent d'entretenir sa forme. « Mes copains disent que je suis hyperactive », lâche Maude. On a peine à le croire quand on la voit dans son cadre familier à Bruson, calme, souriante. Pourtant la jeune championne de dix-sept ans se montre aussi redoutable sur les terrains de football que sur la neige. Elle l'a encore démontré en marquant de beaux buts pour le compte de l'équipe féminine sédunoise l'an passé, avant de rétrograder volontairement en deuxième ligue – mais c'est seulement faute de pouvoir suivre le rythme élevé des entraînements!

Enfin, la jeune championne suit une formation plutôt exigeante de géomaticienne, un métier assez technique « très varié et qui comporte beaucoup de terrain. » Elle avait eu un coup de cœur pour cette profession en voyant un reportage et elle ne regrette pas son choix. Son employeur (Geosat à Sion) soutient du reste sa carrière sportive, ne serait-ce qu'en se montrant compréhensif au plus fort de la saison de ski. Du reste, Maude estime en général « avoir eu beaucoup de chance ». Elle a toujours été très bien entourée et soutenue. Notamment « par le magasin Xtreme Sport à Verbier et le garage Saint-Christophe au Châble, que ce soit pour mes déplacements ou pour le matériel. » Sans oublier le cousin William, autre Besse de Bruson à s'être illustré sur les lattes avant elle. « Il est de bon conseil et il m'a ouvert des portes. » Entre autres chez Atomic, qui lui fournit désormais tout son matériel gratuitement. La voilà parée pour entamer une nouvelle saison qui débutera les 25 et 26 janvier prochains, quand elle ira défier les meilleures rideuses sur les pentes de Chamonix.

Anne-Sylvie Mariéthoz

COUPE DU MONDE DE SKI ALPINISME À BAGNES

Bagnes a convaincu la Fédération internationale de ski alpinisme (ISMF) de lui confier l'organisation de la première manche de la Coupe du monde 2014.

Bagnes, berceau du ski alpinisme ? Le titre n'est pas usurpé. La vallée a vu naître quelques champions et accueille des compétitions parmi les plus fameuses de cette discipline. Hormis la mythique Patrouille des glaciers que l'on ne présente plus, elle propose depuis 2009 une autre épreuve de ski alpinisme très populaire, organisée par le Ski-club Grand-Combin à Lourtier. Chaque deux ans, lors de l'Intégrale du Rogneux, ce ne sont en effet pas moins de 800 coureurs qui se lancent à l'assaut de l'un des sommets les plus emblématiques de la vallée.

L'idée d'organiser une Coupe du monde ne tombe donc pas du ciel. « L'impulsion est venue de la Commune », raconte Gaston Barben, qui se voit un beau jour convié par le président Eloi Rossier, en compagnie du co-président de l'Intégrale du Rogneux, Jean-Louis Troillet. Ils évoquent ensemble le projet d'organiser une Coupe du monde – « on ne parlait pas à ce moment-là de Championnats du monde », rappelle Gaston Barben. Il est alors sollicité pour présider cet événement. Fort de sa grande expérience en la matière, il accepte et met rapidement sur pied un comité d'organisation. Cahier des charges, budget, organigramme, etc. c'est de la routine pour Gaston Barben qui a, à son actif, plus d'une manifestation sportive d'envergure, comme l'arrivée du Tour de France à Verbier en 2009 et celle du Tour de Suisse à maintes reprises – pour n'en citer que quelques-unes.

Dans la foulée des travaux préparatoires, il se dit que « la Coupe du monde, c'est une chose », mais que si on se lance dans une telle aventure, « alors autant aller jusqu'au bout » et tenter de décrocher l'organisation des Championnats du monde. Or « pour avoir l'une il fallait avoir l'autre ». Il s'agissait avant tout de convaincre l'ISMF et son référent helvétique, le Club Alpin Suisse, que Bagnes était capable de mettre sur pied une Coupe du monde.

Mais c'est bientôt chose faite. Grâce à un dossier ficelé prestement et solidement, rédigé en quatre langues, grâce aussi à l'appui inconditionnel des autorités tant communales que cantonales, la candidature bagnarde l'emporte. L'édition 2013 de l'Intégrale du Rogneux est aussi l'occasion pour les experts techniques de l'ISFM de venir sur place en reconnaissance. Ils se rendent compte à cette occasion que Bagnes possède tous les atouts requis : savoir-faire organisationnel, infrastructures, qualités d'accueil, enfin et surtout un terrain idéal pour inciter l'élite mondiale du ski alpinisme à venir se surpasser et offrir au public de magnifiques exploits.

L'ISFM est séduite et adresse aux organisateurs un courrier élogieux où elle se dit convaincue que Bagnes est à même d'organiser « un événement de classe mondiale. » Il faut également relever le fait que les compétitions adressées aux enfants et aux jeunes – qui, soit dit en passant, constituent aussi l'un des points forts de l'Intégrale du Rogneux – ont particulièrement plu aux responsables de l'ISFM.

Bagnes s'apprête donc à vivre un week-end particulièrement fort les 18 et 19 janvier prochains. Pas moins de 1000 départs seront donnés pour l'ensemble des compétitions, avec le concours de la population locale (environ 200 bénévoles). Last but not least, les organisateurs sont d'ores et déjà assurés d'une belle couverture télévisuelle pour ces événements, qui seront diffusés sur plusieurs chaînes sportives mais aussi grand public.

Anne-Sylvie Mariéthoz

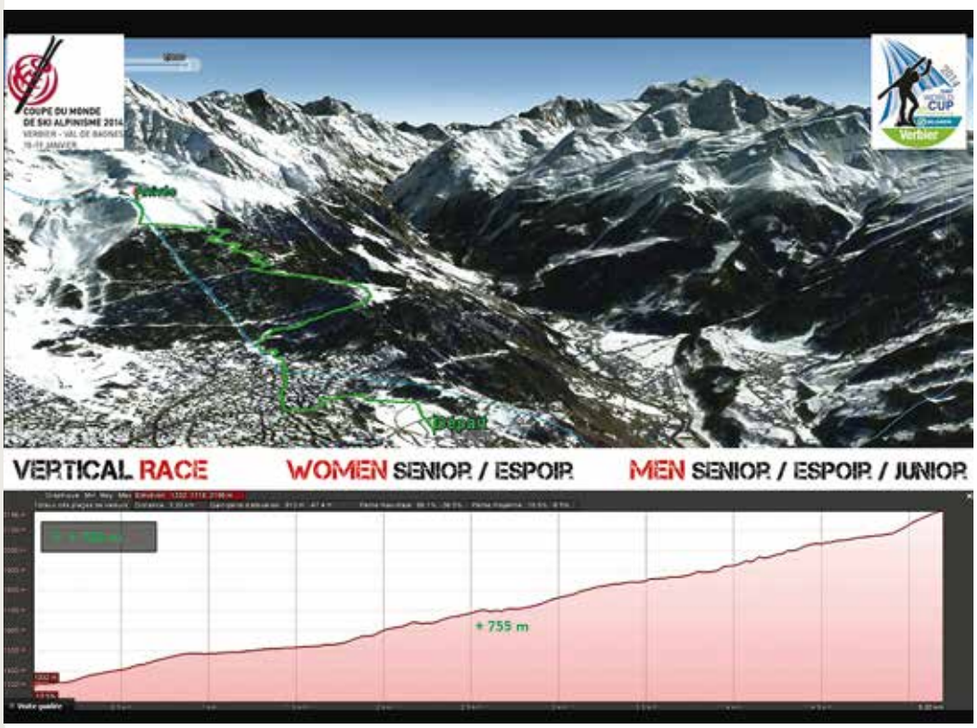

PROGRAMME

VENDREDI 17 JANVIER

Dès 14 h > Accueil des délégations et du public, retrait des dossards
17 h > Cérémonie d'ouverture

SAMEDI 18 JANVIER « INDIVIDUELLE DU SIX-BLANC »

9 h > Départ de la Coupe du monde > Mayens de Bruson
9 h 15 > Départ de la Coupe de Suisse
11 h 15 > Cérémonie podium fleurs Espace Saint-Marc au Châble
17 h > Résultats et cérémonie officielle

DIMANCHE 19 JANVIER « LA VERTICALE » ET COURSES POPULAIRES

9 h > Départ de la course « populaire » Médières
9 h 20 > Départ de la course des enfants
10 h > Départ de la Coupe du monde
14 h > Résultats des trois courses Espace Saint-Marc au Châble
Dès 15 h 15 > Ambiance musicale

LA FONDATION SILÈNE
Studios protégés destinés aux personnes âgées

Inauguré l'été dernier, l'immeuble Silène a accueilli entre-temps ses premiers locataires. Quatre studios sont encore disponibles pour des personnes désirant vivre dans un environnement sécurisant, de manière indépendante mais non solitaire.

« Vous voyez j'ai de la chance, j'ai ce panorama-là tous les matins », déclare Anne-Marie Gailland en désignant la grande baie vitrée de son studio. Première résidente de l'immeuble Silène, « elle a assisté à toute la mise en place », explique Simone Carron-Bircher, l'initiatrice et donatrice à l'origine de ce projet d'habitation. Anne-Marie Gailland vivait dans une maison un peu à l'écart, tout au sommet du Cotterg, dont les accès étaient très pentus. Suite aux chutes de l'an passé, qui lui ont valu quelques fractures, ses enfants n'ont pas voulu qu'elle y passe un hiver de plus. Il lui a donc fallu se résoudre à changer d'environnement, mais pour un déménagement pas trop lointain et pour un plus grand confort qu'elle apprécie aujourd'hui. Anne-Marie aime en effet la compagnie, or la grande pièce commune du rez-de-chaussée, pourvue d'une cuisine, d'une salle à manger et d'une grande terrasse, lui permet de recevoir ses connaissances. La veille au soir, elle a du reste convié ses amis les plus proches à venir fêter avec elle « sa pendaison de crémaillère. »

DES ESPACES ADAPTÉS

Anne-Marie s'est bien acclimatée et nous fait faire le tour de son logement. C'est une pièce claire, coquettement aménagée, égayée par la chaleur du bois et munie d'un grand balcon avec vue sur les coteaux de Bruson. Elle dispose de sa propre kitchenette et de sa salle de bain, où tous les détails ont été étudiés pour qu'une personne à mobilité réduite puisse l'utiliser facilement. « Nous avons planifié tous ces aspects avec le centre médico-social de Martigny », précise Simone Carron-Bircher. La personne qui assure l'intendance, Denys Bircher, habite à proximité. Il est en principe atteignable en permanence, pour répondre aux demandes des résidents.

DES SOUCIS EN MOINS

« Cet endroit nous libère de beaucoup de soucis », confirme Gérard Darbellay. Ce retraité originaire de Rive-Haute habitait, comme Anne-Marie, une vieille maison villageoise à l'accès escarpé. Il a dû quitter son logement pour un cadre plus sûr, suite à des ennuis de santé. Il rejoint justement la salle de séjour commune, pour partager un verre avec Simone et Anne-Marie. L'initiatrice du projet passe toutes les semaines au moins une fois pour prendre des nouvelles, faire une partie de cartes, apporter l'un ou l'autre élément pour compléter la décoration. « Je me suis toujours dit que j'aimerais habiter un endroit comme ça le jour où je n'arriverai plus à me débrouiller », explique-t-elle. Désormais retraitée après avoir passé de longues années à gérer l'hôtel familial, Simone Carron-Bircher a accompli plusieurs périodes au Conseil communal à la tête du dicastère des affaires sociales. Du fait de son parcours, elle était donc sensible à la problématique de la vieillesse et possédait en même temps toutes les compétences nécessaires pour se lancer dans cette aventure. Elle a donc décidé d'affecter à cet usage le terrain qu'elle avait hérité de ses parents. Une aubaine pour ses locataires, car il est situé au Châble à proximité de tous les commerces et services.

OFFRE NOUVELLE DANS LA RÉGION

Inauguré le 30 août dernier en présence des autorités, l'immeuble Silène a bénéficié d'une participation financière de la part de la commune et du Service Médico-Social (SMS) de l'Entremont. Il dispose encore de quelques studios de libres. La plupart sont situés au sud et munis d'un balcon spacieux. Selon leurs besoins, les locataires peuvent aussi demander à bénéficier des prestations du SMS, telles que repas à domicile, aide familiale, etc. Cette formule de logement destinée aux personnes âgées se répand de plus en plus en Valais, mais Silène est le premier bâtiment de ce type en Entremont.

Anne-Sylvie Mariéthoz

MAYENS DE BRUSON
Accès - mode d'emploi hiver 2013-2014

HAUTE-SAISON ET WEEK-ENDS
> Navette gratuite entre Bruson, école et La Côt, arrêts facultatifs sur demande.
> Axe Valbord-La Côt fermé à la circulation, ayants droit exceptés (vignette riverains).
> Parkings de Valbord libres.

RESTE DE LA SAISON
> Interruption du service de navette.
> Axe Valbord-La Côt libre d'accès. Interruption du système ayants droit.
> Parkings de La Côt libres.

CALENDRIER 2013-2014

Décembre 2013

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	**14**	**15**	16	17	18	19	20	**21**	**22**	23	24	25	26	27	**28**	**29**	30	31

Janvier 2014

1	2	3	**4**	**5**	6	7	8	9	10	**11**	**12**	13	14	15	16	17	**18**	**19**	20	21	22	23	24	**25**	**26**	27	28	29	30	31

Février 2014

1	**2**	3	4	5	6	7	**8**	**9**	10	11	12	13	14	**15**	**16**	17	18	19	20	21	**22**	**23**	24	25	26	27	28			

Mars 2014

1	**2**	3	4	5	6	7	**8**	**9**	10	11	12	13	14	**15**	**16**	17	18	19	20	21	**22**	**23**	24	25	26	27	28	**29**	**30**	31

Avril 2014

1	2	3	4	**5**	**6**	7	8	9	10	11	**12**	**13**	14	15	16	17	18	**19**	**20**	21	22	23	24	25	**26**	**27**	28	29	30	31

Haute-saison (navette et système ayants droit)
Week-ends (navette et système ayants droit)
Reste de la saison (pas de navette, accès libre)
1 > Week-end (sam-dim) / 1 > Semaine (lu-ven)

HORAIRES (AU DÉPART DE BRUSON, ÉCOLE)

Haute-saison
> Toutes les 30' de 8 h 30 à 16 h 30 (y compris) puis toutes les 60' de 17 h 30 à 22 h 30 (y compris).
> Vendredis 20.12.2013 et 14.02.2014 seulement dès 17 h 30 (y compris).
> Dimanches 05.01.2014 et 09.03.2014 seulement jusqu'à 17 h 30 (y compris).

Week-ends du 13.12.2013 au 16.03.2014
> Vendredi, toutes les 60' de 17 h 30 à 22 h 30 (y compris).
> Samedi, toutes les 30' de 8 h 30 à 16 h 30 (y compris) puis toutes les 60' de 17 h 30 à 22 h 30 (y compris).
> Dimanche, toutes les 30' de 8 h 30 à 17 h 30 (y compris).

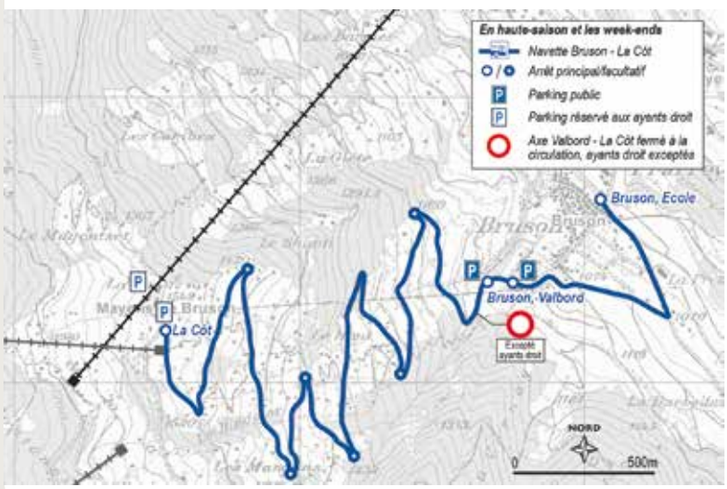

INFORMATIONS
> En haute-saison et les week-ends, l'accès aux services (cafés/restaurants notamment) de La Côt se fait en navette ou en télécabine. Le reste de la saison, les services sont accessibles librement en voiture ou en télécabine.
Les vignettes «ayants droit» sont réservées aux propriétaires de logements situés au-delà de Valbord. Elles peuvent être retirées gratuitement à la commune, Service sécurité et environnement.

> En cours de saison, il est possible que le système de navette et axe Valbord-La Côt fermé à la circulation (ayants droit exceptés) soit étendu, notamment durant les vacances de Pâques (du 18 au 27 avril 2014) et les week-ends de la mi-mars à fin avril, selon ouverture du domaine skiable et conditions d'enneigement.

> La ligne régulière Le Châble-Bruson est maintenue.

> Pour cet hiver, sous réserve de modifications, les horaires du domaine skiable de Bruson et de la télécabine sont : 8 h 45 - 16 h 45 (17 h, dès la mi-saison).

> En cas de questions, s'adresser à l'Administration communale au numéro de téléphone suivant : 027 777 11 00.

GRAINE DE CHAMPIONS
Centre de formation nº 8 de ski-Valais

Justin Murisier, Ramon Zehnhäusern, Daniel Yule,… Tous ces athlètes valaisans qui comptent parmi les espoirs du ski alpin suisse, ont fait leurs premières armes dans l'un des dix centres de formation du canton. Le centre 8 qui regroupe les ski-clubs de la région de Martigny et du val de Bagnes forme actuellement une trentaine de ces jeunes talents selon un programme exigeant. Explications avec l'entraîneur responsable, Yves Maret.

A raison d'une centaine de jours de ski par année et de trois ou quatre soirées hebdomadaires consacrées à l'entraînement, les jeunes du centre de ski ne vivent pas tout à fait la vie d'un ado ordinaire. Cette structure qui existe dans chaque région du Valais, encadre dès l'âge de douze ans les jeunes skieurs au talent prometteur. Elle leur offre un encadrement très professionnel durant quatre ans mais demande en retour beaucoup d'engagement de leur part. « Ces jeunes ont du mérite », souligne volontiers Yves Maret, responsable du centre 8 qui regroupe les ski-clubs de Bagnes, Lourtier, Verbier, Martigny, Salvan, Ovronnaz, Isérable et Riddes.

La saison ne débute pas avec les premières neiges mais commence au mois de juin déjà, par tout un travail de préparation physique comprenant : VTT, roller, course à pied, exercices de coordination, de renforcement et d'équilibre. « Les jeunes des deux premières années suivent un programme un peu plus léger », précise Yves Maret. Puis viennent les camps d'été et d'automne à Zermatt et Saas-Fee qui consistent en une quarantaine de journées de ski bien remplies. Voyons plutôt le programme d'une journée de juillet : lever à 5 h 15, montée en cabine, arrivée au petit Cervin à 6 h 55, première piste en ski libre à 7 h 10… Voilà pour le sport proprement dit, mais c'est sans compter la préparation du matériel pour le lendemain (farter, aiguiser les carres) et l'analyse des vidéos avec l'entraîneur. « La journée ce n'est pas que du ski ! », confirme Yves Maret.

Avec son « bras droit » Julie Darbellay, Yves Maret établit les programmes d'entraînement, coache l'équipe et règle les multiples questions d'organisation et de logistique. Ski-Valais finance son salaire et met à disposition un bus, mais les communes et les sponsors locaux contribuent aussi pour une très grande part. En fait « plus des 2/3 des frais », relève l'entraîneur responsable, en saluant au passage le travail de la commission de sponsoring (composée essentiellement de parents). Le soutien des familles, premier sponsor et premier fan's club, est du reste fondamental à plusieurs niveaux. « C'est ce que je leur demande : d'encourager et de soutenir ces jeunes, parce qu'il y a quand même beaucoup d'échecs. L'enfant arrive parfois déçu, quand l'entraînement s'est mal passé, quand ses résultats ne sont pas à la hauteur, etc., ça tombe vite sur le moral. » Mais c'est toute la vie de famille « qui s'en trouve enrichie », témoigne une maman. Parce qu'on partage des choses tellement fortes ! La déception comme la joie, sont des moments forts et ça donne lieu à des discussions passionnantes. » Cette année, les parents ont organisé un tournus cuisine durant le mois de juillet à Zermatt. Ce qui a permis à la fois de diminuer les coûts pour les familles et de vivre le camp un peu différemment : tous ensemble au chalet plutôt qu'à l'hôtel.

A la fin de ce cursus, seuls les meilleurs sont sélectionnés pour intégrer le « centre de performance de Brig » et poursuivre leur formation sous l'égide de l'Interrégion Ouest. « Une petite minorité passe la rampe », admet Yves Maret en précisant toutefois que les jeunes ayant effectué ce cursus sont tous des « sportifs accomplis ayant touché à plein de disciplines. » L'expérience acquise peut leur ouvrir différentes portes dans le domaine sportif, notamment comme entraîneurs au sein des ski-clubs.

Anne-Sylvie Mariéthoz

Informations détaillées, images et vidéos sur : centre8.weebly.com

UNIFICATION DES CODES POSTAUX DANS LA COMMUNE DE BAGNES

Dès le 1er janvier 2014, d'importants changements interviendront dans les adresses des habitantes et habitants de la commune de Bagnes.

Après plusieurs années de collaboration entre l'Administration communale de Bagnes, les SIB, La Poste, l'Office cantonal de la géomatique et l'Office fédéral de la topographie, la solution définitive pour les adressages dans la commune de Bagnes vient d'être validée par les différents partenaires.

Après les changements intervenus en 2005, avec la mise en place des noms de rues et des numéros de maison, qui avait occasionné une modification de l'adressage postal pour chaque ménage, ce sont, cette fois, quelque 1350 adresses qui sont concernées par le nouveau changement.

Il s'agit en fait d'une harmonisation des codes postaux des villages et de la modification des noms de localité.

Ces modifications concernent le courrier, mais l'Office de la population tient à rassurer les citoyennes et les citoyens. Aux yeux de l'administration, un citoyen de Fontenelle reste un citoyen de Fontenelle, une citoyenne de Prarreyer reste une citoyenne de Prarreyer…

DÉSORMAIS IL FAUDRA PRATIQUER DE LA SORTE :

Ancien nom de localité	**Nouveau nom de localité**
1934 Le Châble	1934 Le Châble VS
1934 Fontenelle (Le Châble VS)	1934 Le Châble VS
1934 Cotterg (Le Châble VS)	1934 Le Châble VS
1934 Villette (Le Châble VS)	1934 Le Châble VS
1934 Montagnier (Le Châble VS)	1934 Le Châble VS
1934 Le Sappey (Le Châble VS)	1934 Bruson
1936 Médières (Verbier)	1936 Verbier
1947 Le Martinet (Versegères)	1947 Versegères
1947 Prarreyer (Versegères)	1947 Versegères
1947 Les Places (Versegères)	1947 Versegères
1947 La Montoz (Versegères)	1947 Champsec
1947 Le Fregnoley (Versegères)	1947 Champsec
1947 Champsec (Versegères)	1947 Champsec
1948 Les Morgnes (Lourtier)	1948 Lourtier
1948 Le Planchamp (Lourtier)	1948 Lourtier
1948 Bonatchiesse	1948 Fionnay
1948 Mauvoisin	1948 Fionnay

Les deux lettres « VS », ajoutées systématiquement et obligatoirement après Le Châble, permettront de distinguer le village de son homonyme fribourgeois Châbles FR.

Nous précisons qu'il n'y a pas de changement pour les adresses suivantes:

1934 Bruson	1934 Bruson
1936 Verbier	1936 Verbier
1947 Versegères	1947 Versegères
1947 Champsec	1947 Champsec
1948 Lourtier	1948 Lourtier
1948 Sarreyer	1948 Sarreyer
1948 Fionnay	1948 Fionnay

PÉRIODE TRANSITOIRE

L'entrée en vigueur de cette unification est prévue dès le 1er janvier 2014. Bien évidemment, une période d'adaptation est nécessaire pour assurer la transition. Il n'est pas nécessaire de faire un changement auprès de la Poste pour ces modifications de NPA, sauf en cas de déménagement. Par contre, les nouvelles adresses postales modifiées devront être adaptées et communiquées aux expéditeurs, car dès le 1er janvier 2015, celles-ci seront définitives.

Un courrier sera envoyé personnellement à tous les ménages concernés, au début de l'année 2014, accompagné de cartes pré-affranchies de changement d'adresse postale.

Charly Veuthey

LE SERVICE DES CONSTRUCTIONS VOUS RAPPELLE QUE…

… les petites constructions de jardin, les conduits de fumée apparents, les panneaux solaires,… en zone à bâtir, en zone de mayens ou en zone agricole sont soumis à autorisation de construire.

Une petite cabane devant la maison, un jacuzzi sur la pelouse ou devant un mayen, un conduit de fumée apparent, des panneaux solaires… Ces types de construction doivent absolument faire l'objet d'une demande d'autorisation de construire préalable. Le Service des constructions, selon des critères communaux bien définis, procédera à la mise à l'enquête publique, dans certains cas.

Il est évident que la construction de cheminées, foyers et conduits de fumée sans autorisation de construire peut représenter un danger pour la sécurité des personnes et des biens. Les constructions anarchiques dans les mayens vont à l'encontre des objectifs de préservation du patrimoine et du paysage et il n'est pas possible de construire n'importe quelle cabane devant les maisons, chalets ou mayens.

Les propriétaires qui ont construit sans autorisation sont invités à s'annoncer au Service des constructions pour régulariser leur situation dans les meilleurs délais.

Le Service des constructions se tient à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires au N° 027 777 11 06 ou de 8 h à 12 h au bureau de la Maison de Commune.

Maison de commune, route de Clouchèvre 30	HORAIRES Matin	Après-midi	TÉLÉPHONE
> Secrétariat communal	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 00
> Affaires sociales et santé publique	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 05
> Aménagement du territoire	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 12 31
> Ecoles publiques	lu-ve 7 h 30 - 12 h	13 h 30 - 17 h 30	027 777 13 20
> Service des bâtiments	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 06
> Service du cadastre	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 24
> Service des constructions	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 06
> Service des contributions	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 14
> Service controlling	sur rdv	sur rdv	027 777 12 35
> Service de la culture	sur rdv	sur rdv	027 777 11 49
> Service financier	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 17
> Service du feu	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 34
> Service forestier	été : lu-ve 7 h - 12 h hiver : lu-ve 8 h - 12 h	13 h - 17 h 13 h - 17 h	079 646 10 78
> Service des infras. touris., Verbier	sur rdv	sur rdv	027 565 26 94
> Service de la prot. civile, Martigny	sur rdv	sur rdv	027 721 27 22
> Service des ressources humaines	sur rdv	sur rdv	027 777 12 29
> Service des travaux publics, place de Curala 5	lu-ve 8 h - 12 h	14 h - 17 h	027 777 11 50
> Service de sécurité et environnement	lu-ve 8 h - 12 h	sur rdv	027 777 11 34
> Office de la population, route de Clouchèvre 28, le Châble	lu 8 h - 12 h ma-jeu-ve 8 h - 12 h me 8 h - 12 h	14 h - 19 h sur rdv 14 h - 16 h	027 777 11 46
> Services industriels, place de Curala 5	lu-je 8 h - 12 h	13 h 30 - 17 h	027 777 11 50
> Sateldranse SA, place de Curala 5			027 777 12 12
> SEDRE SA, place de Curala 5	ve 8 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 30	027 777 12 00
> Sogesa, place de Curala 5			027 777 11 50
> Office du tourisme du Châble, chemin de la Gare 2			027 775 38 70
> Office du tourisme de Verbier, CP 300, 1936 Verbier			027 775 38 88

NUMÉROS D'URGENCE

URGENCE FEU: 118
POLICE SECOURS: 117
SECOURS SANITAIRE (AMBULANCE): 144

Un service de piquet est 24 h/24 h à disposition des citoyens lorsqu'ils constatent un problème ou un dégât concernant :
Routes, cours d'eau, déneigement, irrigation, eau potable, égouts
> appelez le 027 777 11 50
Electricité (SEDRE SA)
> appelez le 027 777 12 00
Téléréseau, internet, multimédia (Sateldranse SA)
> appelez le 027 777 12 12

UN JOUR EN TRAIN POUR 35 FRANCS

La Commune de Bagnes met en vente 6 billets CFF par jour. Vous pouvez voyager dans toute la Suisse en deuxième classe en empruntant :

> les trains CFF ;
> les cars postaux ;
> certaines lignes de navigation.

Le prix est de CHF 35.– par billet valable un jour. Pour tous renseignements et/ou réservations, veuillez nous contacter au 027 777 11 00.

Vous pouvez consulter la disponibilité des billets sur le site de la commune www.bagnes.ch sous la rubrique « Billet CFF ».

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veuillez s'il vous plaît annoncer **tous** vos changements d'adresse à l'aide de ce bulletin.

Nom _____ **Prénom** _____

ANCIENNE ADRESSE

Rue _____ N° _____

Nom du bâtiment _____

NPA/Localité _____

Téléphone _____

Mail _____

NOUVELLE ADRESSE

Rue _____ N° _____

Nom du bâtiment _____ Etage _____

NPA/Localité _____

N° du logement _____ Nbre de chambre(s) _____
(celui qui est indiqué sur le bail à loyer ou sur la porte)

Téléphone _____

À ENVOYER SOUS ENVELOPPE À:

Office de la population, Changement d'adresse, Commune de Bagnes, Rte de Clouchèvre 28, 1934 Le Châble VS ou par mail à officedelapopulation@bagnes.ch

STATION ILLUMINÉE POUR LES FÊTES

Explications avec Julien Pavillard, chargé du projet lumière qui animera la station de Verbier durant les fêtes de fin d'année.

Pour la troisième année consécutive, Julien Pavillard a conçu une installation pour illuminer les rues de Verbier et leur donner un air de fête. De nombreux sapins de la station seront ornés pour l'occasion de boules de Noël. Tout en amenant leur touche de tradition de circonstance, ces boules ont surtout été choisies pour leur qualité de brillance et leur capacité à réfléchir la lumière durant le jour et la nuit. « Il y a, à Verbier, un public familial et sportif, présent uniquement durant la journée, aussi me paraît-il important que l'installation fonctionne aussi avec la lumière du jour », explique Julien Pavillard. Les enfants et les touristes de passage bénéficieront donc aussi de cette ambiance de Noël, en admirant des sapins revêtus de leurs « habits de fête ».

Les boules de Noël où domine la couleur dorée sont soulignées par un éclairage spécifique – « blanc chaud » et jaune par endroits, ou plutôt bleuté. L'installation de projecteurs pourvus de filtres colorés permettra en effet de doter les sapins d'un halo de lumière féerique. Les motifs de décoration ont été choisis pour rendre hommage aux caractéristiques de la station : ensoleillement, animation et activités sportives. Soleils et papillons se donneront la réplique dans une belle cohérence de tons et de matières. La décoration reprend un schéma proche des années précédentes, mais le périmètre du projet a été étendu. L'installation proprement dite est prévue pour trois semaines. Elle est mise en œuvre par les Services industriels de Bagnes d'après un concept élaboré par Julien Pavillard. Ce dernier n'en est pas à sa première réalisation puisqu'il a dirigé durant plusieurs années la célèbre Fête des lumières de Lyon et dirigé d'autres projets de ce type aux quatre coins de la planète. Il cultive cet art particulier de l'éphémère qu'il définit comme « une fenêtre ouverte pour la création », concrétisée à grand renfort « d'humour et de poésie ».

Anne-Sylvie Mariéthoz

> AGENDA

Bagnes s'apprête à vivre un hiver riche en événements. Notamment le week-end du 25 et 26 janvier où se succéderont concours et animations diverses.

> 18-19 JANVIER

COUPE DU MONDE SKI ALPINISME

Bagnes

SLALOM OJ BRUSON

Bruson > Sur les pistes

CHALLENGE PHILIPPE ROUX ET ÉCOLE SUISSE DE SKI

Le Challenge Philippe Roux est une course populaire ouverte à tous qui se déroule tous les samedis dès fin décembre sur le stade de slalom de Savoleyres. Inscriptions au bureau de l'école Suisse de ski jusqu'au vendredi 17 h 30.

Verbier > Savoleyres, stade

LOTO DE LA FLEUR DES NEIGES

Verbier > Salle de la Comba, 20 h

> 25 > 26 JANVIER

BRUSON À CŒUR OUVERT

Bruson > Sur les pistes

Animation sur les pistes de Bruson : dégustation de produits du terroir, ski test, animation musicale et vin chaud. Les fonds récoltés sont reversés à une œuvre d'entraide locale.

> 26 JANVIER

FIS WORLD SKI DAY

Troisième édition du FIS World Snow day à Verbier. Organisé par Verbier Sport+, cet événement s'adresse aux jeunes skieurs et snowboarders débutants, qui peuvent bénéficier de trois heures de cours délivrés par des professionnels. Rendez-vous à 10 h à Médran. Prise en charge des participants par l'Ecole Suisse de ski de Verbier. Transfert vers la zone débutants des Esserts.

Inscription obligatoire : info@verbiersportplus.ch ou 027 775 33 63 (Ecole Suisse de Ski).

LOTO

Fifres et tambours

Lourtier > Salle polyvalente, 14 h

IMPRESSUM

Tirage à 3800 exemplaires

Parution 4 fois par an

Journal d'information de l'administration communale de Bagnes

Rédacteurs de cette édition:

Anne-Sylvie Mariéthoz, Charly Veuthey

Responsable de la publication:

Groupe presse et information

Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble

Concept et réalisation graphique:

www.laligne.ch

Impression:

Centre Rhodanien d'Impression, 1920 Martigny

Imprimé sur papier FSC respectant l'environnement